

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_002 : ASSOCIATION DU DIALOGUE MÉTROPOLITAIN -
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

L'an deux mille dix huit, le six février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 6 février 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Hélène MALAQUIN (pouvoir à Thierry DUFOUR), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 6 FÉVRIER 2018

N° DEL2018_002 : ASSOCIATION DU DIALOGUE MÉTROPOLITAIN - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT

Pilote : Secrétariat général

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Lors du conseil communautaire du 26 mars 2013, l'agglomération a décidé d'adhérer à l'association du dialogue métropolitain de Toulouse Métropole et a approuvé les statuts de cette association, regroupant à l'origine les agglomérations du Grand Auch, du Grand Montauban, du Grand Cahors, du Grand Carcassonne, du Grand Rodez, de Castres-Mazamet, du Sicoval, du Muretain, de l'Albigeois et de la communauté de communes du Saint-Gaudinois.

Ces territoires représentent un bassin de vie de plus de 1 million 850 000 habitants.

Le président de l'association du dialogue métropolitain est Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole.

La cotisation des membres depuis sa création a été établie à hauteur 0,05 € par habitant. Elle a été relevée à 0,07 € par habitant à compter de 2017 au regard du programme d'actions.

Le programme d'actions 2017 de l'association a principalement porté sur la réalisation d'un référentiel métropolitain permettant de disposer d'indicateurs pertinents sur les différents territoires.

Ce référentiel a été présenté aux conseillers communautaires et conseillers municipaux du territoire début septembre en séance plénière à l'université Champollion.

Le programme d'actions 2018 sera prochainement arrêté par le conseil d'administration de l'association.

Il a été acté pour les actions qui ne relèveraient pas des prérogatives des agglomérations membres telle que la biennale du patrimoine urbain initiée en 2016, de permettre la participation financière des villes centres du dialogue métropolitain par appel de fonds direct.

Il convient de préciser que le périmètre de cette association est amené à évoluer.

Grand Rodez a demandé à se retirer de l'association et la nouvelle agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées a demandé à adhérer.

La participation à l'association du dialogue métropolitain représentera en 2018 pour l'agglomération albigeoise, un montant de 5 743,29€ au regard de la référence retenue à savoir la dernière population municipale INSEE.

Les crédits sont prévus au projet de budget primitif 2018.

Le projet de budget de l'association est le suivant :

EPCI Dialogue Métropolitain	Population Insee 2015	Montant cotisation 2018	Répartition
Grand Cahors	40 669	2 846,83 €	2,58%
Carcassonne Agglo	111 159	7 781,13 €	7,06%
Toulouse Métropole	755 882	52 911,74 €	48,03%
Sicoval	75 439	5 280,73 €	4,79%
Muretain Agglo	118 490	8 294,30 €	7,53%
CC Cœur et Coteaux du Comminges	44 116	3 088,12 €	2,80%
Grand Auch Cœur de Gascogne	38 732	2 711,24 €	2,46%
Agglomération Castres Mazamet	78 244	5 477,08 €	4,97%
Grand Albigeois	82 047	5 743,29 €	5,21%
Grand Montauban	74 536	5 217,52 €	4,74%
CA du Pays Foix-Varilhes	31 867	2 230,69 €	2,02%
CA de Tarbes-Lourdes-Pyrénées	122 581	8 580,67 €	7,79%
Total Dialogue Métropolitain Toulouse	1 573 762	110 163,34 €	100,00%

Par ailleurs, selon les termes des statuts, chaque EPCI est représenté par trois conseillers communautaires, de droit par son président, le maire de la ville centre si celui-ci n'est pas président de l'EPCI, et d'un ou deux conseillers communautaires si le président est également le maire.

Le conseil dans sa séance du 26 mars vous avez désigné les représentants de notre représentants de notre agglomération, à savoir monsieur Bonnacarrère en qualité de président, madame Guiraud-Chaumeil en qualité de maire de la ville centre et vice-présidente, monsieur Dufour en qualité de vice-président.

Compte tenu de l'élection de madame Guiraud-Chaumeil aux fonctions de présidente, un poste de représentant est désormais vacant. Il convient donc de procéder à une désignation.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 23 janvier 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉSIGNE monsieur Robert GAUTHIER pour siéger au sein de l'association du dialogue métropolitain.

Pour extrait conforme,
Fait le 6 février 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL